



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Metz, le 03 octobre 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire
Mairie
1 Rue du Printemps d'Alsace
57230 BAERENTHAL

Objet : Dossier de déclaration concernant la régularisation administrative d'un étang existant sur le ban communal de Baerenthal.

Réf : AS/SGMS

P.J :

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Régularisation administrative d'un étang existant de 250 m² sur le ban communal de Baerenthal.**

Ce dossier a été déposé par: **Madame Marianne MULLER**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019- 00514
- une copie du courrier de notification

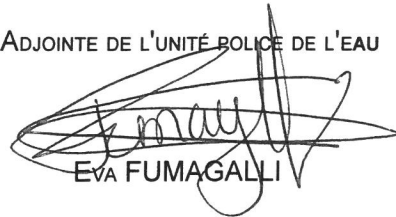
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

L'ADJOINTE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



EVA FUMAGALLI